

L'ÉVÉNEMENT

SYNDICAL

N° 26

22^e année • mercredi 26 juin 2019

l'hebdomadaire du syndicat UNIA

Place de la Riponne 4 • 1005 Lausanne • tél. 021 321 14 60 • redaction@evenement.ch • www.evenement.ch

JAA CH-1005 Lausanne P.P. / Journal Poste CH SA

POINT DE MIRE

ASSEZ DES RÉFORMETTES!

Sylviane Herranz

Des réformettes en réponse à la colère de 500 000 femmes exprimée le 14 juin dans les rues de Suisse? C'est ce que laissent augurer les décisions prises la semaine dernière par le Conseil des Etats. Celui-ci était attendu au contour. Hasard du calendrier, deux objets entrant en résonnance avec la formidable mobilisation des femmes était à l'ordre du jour de la session: l'instauration de quotas dans les conseils d'administration et dans les directions des sociétés cotées en bourse et l'introduction d'un congé paternité en Suisse.

Sous les regards de la gent féminine, ces «messieurs» de la Chambre haute ont accepté le premier point. Désormais, dans le droit des sociétés anonymes, il existe une valeur indicative de 30% de femmes dans les conseils d'administration et de 20% dans les directions des quelques sociétés cotées en bourse. Mais aucune obligation de les respecter. Un signal clair que les choses peuvent continuer comme avant! Comme pour la révision de la Loi sur l'égalité de septembre dernier, qui instaure des analyses des salaires dans les entreprises de plus de 100 employés, sans qu'aucune sanction ne soit prévue si la législation est violée.

Deuxième sujet, le congé paternité. Bravant l'avis du Conseil fédéral qui rejette en bloc cette idée, le Conseil des Etats a accepté le contre-projet à l'initiative demandant quatre semaines d'arrêt payé pour les pères, mais refusé cette dernière. Le contre-projet, qui doit encore être soumis au Conseil national, prévoit un congé de deux semaines. Mieux que rien... Mais une honte pour un pays riche, à la traîne en matière sociale.

On peut aussi s'étonner que le gouvernement n'ait pas entendu tonner les voix des femmes le vendredi 14 juin... Et qu'il plaide pour le rejet tant de l'initiative que du contre-projet. On peut s'étonner qu'aucune de nos ministres, pourtant promptes pour certaines à rejoindre les manifestantes, ni qu'aucun ministre, ne se soit désolidarisé de ce refus du Conseil fédéral. Une position qui défend les intérêts des patrons, l'Union suisse des arts et métiers et l'Union patronale en tête. Ces mêmes employeurs qui, refusant de reconnaître le travail des femmes à sa vraie valeur, les grugent de 10 milliards de francs chaque année.

Un demi-million de femmes dans la rue le 14 juin, et on continue comme avant? Le Conseil fédéral ferait bien d'écouter la rage violette qui a déferlé sur la Suisse. Et d'abandonner son projet d'augmenter l'âge de la retraite des travailleuses à 65 ans. Si l'on tient compte des 20% de salaire en moins touchés par les femmes, c'est à 56 ans qu'elles devraient, au nom de l'égalité, partir à la retraite...

Les femmes, et les nombreux hommes solidaires qui sont aujourd'hui aussi menacés par un relèvement de l'âge de la retraite, l'ont crié haut et fort. Cette fois nous ne voulons plus de mesurètes, nous voulons du concret pour que l'égalité salariale soit appliquée. Et vite! ■

CANICULE: DANGER!



La canicule s'est abattue sur la Suisse. Sur les chantiers, la santé des travailleurs peut être gravement atteinte. Unia l'a rappelé en début de semaine: les patrons doivent prendre les mesures protectrices nécessaires, y compris l'arrêt des activités. Le syndicat exige aussi que la pression des délais soit levée pour ne pas mettre en péril la vie des ouvriers. **PAGE 9**

PROFIL



Jacques Saugy, Woodstock à la campagne.

PAGE 2

UNIA

Premier bilan de la grève des femmes.

PAGE 3

CLIMAT

Jeune gréviste devant le tribunal.

PAGE 5

KOSOVO

La Convention sociale enfin adoptée par la Suisse.

PAGE 10

DUMPING SALARIAL RECONNU

Mesure extrêmement rare: l'Etat de Genève a exclu la société italienne chargée des installations électriques sur le chantier du nouveau dépôt des TPG. Une cinquantaine de travailleurs auraient été payés entre 10 et 15 francs de l'heure. **PAGE 9**



GAMME DE SENSATIONS

Guitariste et professeur de musique, Jacques Saugy ressuscite, 50 ans plus tard, dans la campagne vaudoise, le mythique festival de Woodstock

Sonya Mermoud

Woodstock à La Chaux, près de Cossonay, dans la paisible campagne vaudoise. Les tubes des plus grandes stars de la pop, rock, folk, soul, blues rejoués, note pour note, par une bande de passionnés répétant depuis des lustres des morceaux de Crosby, Stills, Nash & Young, Joan Baez, Joe Cocker, Jimi Hendrix, Janis Joplin, Santana, Jefferson Airplane et tant d'autres encore. Voilà le pari fou relevé par Jacques Saugy, guitariste et professeur de musique de 63 ans. Avec ses élèves, des amis musiciens et des chanteurs – un groupe d'une quarantaine de personnes âgées de 15 à 75 ans – l'homme s'apprête à vivre une folle aventure artistique et humaine: redonner vie, cinquante ans plus tard jour pour jour, au mythique festival, soit les 15, 16 et 17 août prochain. Au menu, une cinquantaine de morceaux et de l'enthousiasme à revendre. «J'espère bien que nous ferons le buzz, que ça bouchonnera loin à la ronde», lance le Vaudois, précisant que plus de 1000 billets ont déjà été vendus. Confiant, l'artiste n'en est pas à son coup d'essai. Il a déjà dans le passé présenté *The Wall* des Pink Floyd et *Tommy*, de The Who avec ses étudiants – des concerts qui ont rencontré un franc succès – avant de faire une pause avec ce type d'événements.

LA PASSION N'A PAS D'ÂGE

«Je n'avais pas de jeunes avec un niveau suffisant. Enfin, pas de vraies personnalités. Je préfère les rebelles aux premiers de classe», rigole Jacques Saugy, ravi aujourd'hui de sa nouvelle formation. «J'ai de la chance d'avoir rencontré les bonnes personnes. Nous nous trouvons sur la même fréquence. L'ambiance est fabuleuse. A la fin des répétitions, tous se tombent dans les bras, des gosses de 15 ans avec des personnes de 60, 70 ans et plus. La passion n'a pas d'âge. C'est totalement festif», poursuit l'homme qui accueille chez lui, dans son jardin à Lussy-sur-Morges, les membres du groupe pour peaufiner la future prestation. «Je ne suis pas le patron. Il n'y a pas de hiérarchie mais, de fait, je suis devenu un peu le meneur. Et plus on se rapproche du jour J, plus je me montre exigeant.»

Des attentes à la hauteur du pari pris et d'un riche répertoire qu'a toujours aimé Jacques Saugy. «Woodstock, c'est toute ma jeunesse. De sacrées belles chansons qui, dans l'ensemble, n'ont pas pris une ride. Les jeunes les aiment aussi», note le sexagénaire qui a commencé à gratter la guitare en autodidacte à l'âge de 12 ans. «Pas de festival alors pour moi, mais je rêvais déjà de découvrir les Etats-Unis.» Un projet réalisé le lendemain du jour de ses 20 ans.

TENUE ROCK OU TOGE

Après une formation d'arboriculteur – l'homme a grandi dans une famille d'agriculteurs –, Jacques Saugy traverse l'Atlantique pour un périple qui durera deux ans. «Au total, j'ai parcouru 40 000 kilomètres en autostop. A l'époque, ça fonctionnait bien. Les gens n'avaient pas peur», raconte le bourlingueur qui, en raison d'un problème de visa, posera son sac plus d'un an dans la ville mexicaine frontalière de Nuevo Laredo. «J'ai alors travaillé dans un petit hôtel. Je lavais les draps à la main. La zone. Mais je n'avais pas envie de rentrer», se souvient Jacques Saugy qui finira par regagner l'Oklahoma, puis la Caroline du Nord. Le voyageur, qui a appris l'anglais et l'espagnol au passage, retient surtout de ce séjour son plaisir, au gré des rencontres, de jouer avec d'autres musiciens. De retour en Suisse, il étudie aux conservatoires de Lausanne et de Fribourg mais ne termine pas son cursus. «Je n'arrivais pas à tout gérer de front. Je devais gagner ma vie.» L'homme donne alors des cours à l'école de Cossonay et anime souvent des bals avant que les discos ne les détrônent. Parallèlement, il se produit en concert avec différentes formations. Activités qui l'occupent toujours. «Je ne compte pas mes heures. C'est du 300%. La musique, c'est toute ma vie et une large gamme de sensations, surtout avec une équipe solide», affirme le passionné au répertoire éclectique. Le guitariste et chanteur joue par exemple dans un trio reprenant des chansons de Coluche – un artiste que le Vaudois admire –, dans un groupe de celtique-rock ou encore dans un autre, interprétant des tubes traduits en... latin. «On s'habille alors en toge», sourit Jacques Saugy,

d'autant plus content du parcours accompli à ce jour qu'il se révèle très diversifié.

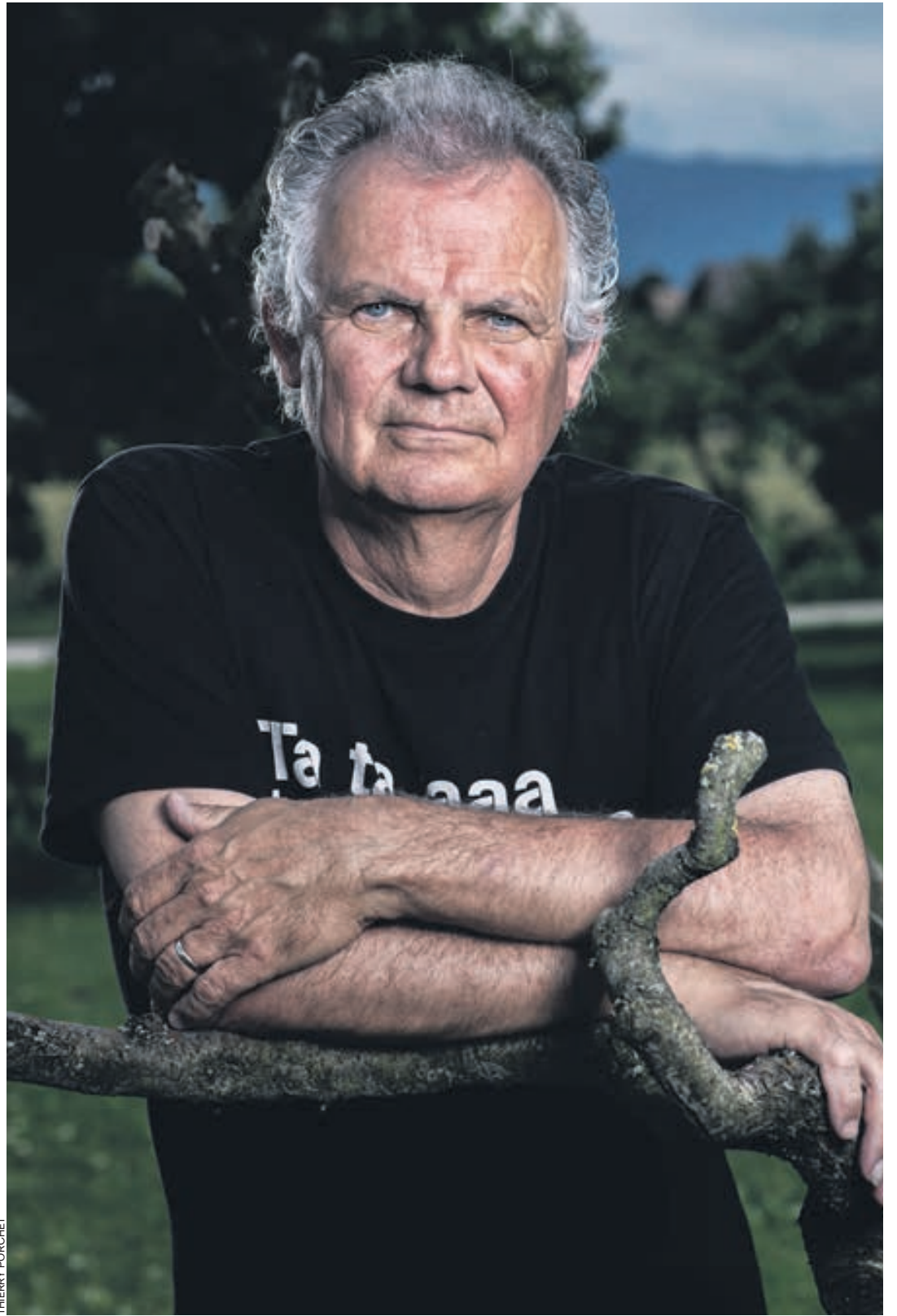
BONHEUR PARTAGÉ

«Je n'ai jamais fait de compromis. J'ai toujours été clair quant au choix de mon métier. J'ai réalisé mes rêves. Aussi grâce aux belles rencontres faites. Je suis comblé.» Le commentaire d'un homme heureux, marié et père d'un fils batteur, qui partage son bonheur avec les autres. «J'organise des concerts dans mon jardin à la Fête de la musique. Tous sont les bienvenus. Il y a toujours une super ambiance. Le vil-

lage me soutient...» De quoi ravir cet homme généreux dont la maison ne désemplit pas. «Mes amis me ressource», affirme Jacques Saugy qui apprécie aussi se détendre dans son jacuzzi, avec un petit cigare et un bon verre à la main. Mais si cet optimo-réaliste, comme il se définit lui-même, est de nature amicale, aimant bien rigoler, il peut parfois entrer dans des colères noires. «Les personnes qui ne sont pas ponctuelles, celles qui ne respectent pas leur engagement me font sortir de mes gonds», confie l'instigateur de Woodstock. Ne reste plus qu'à lui souhaiter plein succès dans son entreprise.

Et une météo complice. «Musicalement nous sommes au top. Nous tablons sur la venue de 3000 à 3500 spectateurs. Notre public cible? Large, entre 30 et 70 ans. Il y aura sûrement d'anciens babas cool, des nostalgiques de la mouvance hippie – nombreux en Suisse alémanique. Nous avons prévu un prix spécial étudiant et AVS.» A voir si le Woodstock de La Chaux entrera lui aussi dans la légende... ■

Informations: woodstock2019.ch



THIERRY PORCHET

Jacques Saugy, le sérieux nécessaire à un projet fou...

LES RÉSEAUX SOCIAUX AURONT ILS LA PEAU DE LA LIBERTÉ D'EXPRESSION !?!

LES TRAITS TIRÉS

Ambroise Héritier



«DES VITAMINES POUR TOUTE UNE GÉNÉRATION»

L'assemblée des délégués d'Unia a tiré un premier bilan de la grève des femmes du 14 juin

Jérôme Béguin

La grève des femmes du 14 juin a occupé une bonne part des débats de l'assemblée des délégués d'Unia tenue samedi dernier à Berne. «Extraordinaire», «historique», «fabuleux», «magique»..., ont dit les déléguées qui se sont succédées à la tribune pour tirer un premier bilan de la mobilisation. «Pendant toute ma vie et ça fait quarante ans que je suis à Unia, je n'avais jamais participé à une telle manifestation», a remarqué une militante de Suisse alémanique. «Très large, la mobilisation a attiré toutes les classes sociales, on ne pouvait plus avancer dans les villes, on peut dire que la Suisse a tremblé», a constaté la présidente du syndicat, Vania Alleva. Outre les cortèges, de nombreuses manifestations ont été dénombrées dans les entreprises sous la forme de pauses prolongées, de pique-niques de travailleuses et d'autres actions, s'est réjouie la responsable syndicale. «La politique ne peut plus faire semblant de ne pas nous voir», a relevé une déléguée tessinoise. «La grève a permis aux femmes de se remobiliser, de renouer avec une dynamique de luttes sociales», s'est félici-



NEIL LABRADOR

Premier bilan et large satisfaction face à la mobilisation exceptionnelle des femmes le 14 juin pour les délégués d'Unia.



tée la Genevoise Jocelyne Haller. «Elle a donné des vitamines à toute une génération qui n'avait jamais vécu une mobilisation collective. C'est une journée où les mots "féministe", "antipatriarcat" et "anticapitaliste" ont été mis en avant dans les cortèges, des mots qu'on n'entendait plus depuis des années. Je suis convaincue que le Parlement cet automne aura d'autres couleurs, qu'il sera moins macho. Quand les femmes bougent, la Suisse bouge et les syndicats aussi j'en suis sûre. Ça a été vrai en 1991 et cela sera vrai en 2019», a souligné de son côté Catherine Laubscher, secrétaire régionale d'Unia Neuchâtel. Ce n'était pas si évident il y a une année lorsque le projet de grève a été mis sur la table. L'idée laissant même

quelques syndicalistes hommes pour le moins dubitatifs, a expliqué la Neuchâteloise. Le 14 juin devrait servir à faire évoluer les consciences. «Nous devons tourner le dos au patriarcat», a lancé le Fribourgeois Eric Ducrey. «Le combat des femmes pour l'égalité n'est pas seulement un combat pour elles-mêmes, mais pour la société tout entière», juge ce travailleur d'Implemia, qui appelle les hommes à y participer. Même si, admet-il, «il faudra du courage pour appeler son patron et lui dire "je ne viens pas au travail, je garde mon enfant malade" ou "je pars plus tôt car je dois aller chercher mon enfant"». En attendant, la Jurassienne Marianne Guerne a glissé un mot de remerciement aux hommes qui ont, le 14 juin, «monté

les stands ou gardé les enfants». Vania Alleva a tenu à remercier pour sa part les syndicalistes qui se sont engagés pour la réussite de la journée. «C'est nous les syndicats qui avons piloté la grève», a rappelé la présidente.

GRANDE CAMPAGNE SALARIALE

Et maintenant? «On ne peut pas laisser les choses se calmer, il faut profiter de cette énergie pour planifier la prochaine action. Nous devons nous montrer plus agressives», a plaidé la Genevoise Alexandrina Farinha. «On a repris des forces, mais les problèmes ne sont pas résolus», a convenu Vania Alleva. Pour mémoire, les inégalités salariales coûtent en moyenne environ 660 francs par année à chaque femme. Afin de les

traquer, l'assemblée des délégués a voté une résolution qui exige des «contrôles systématiques dans toutes les entreprises avec l'implication des syndicats et un système de sanctions efficaces contre les entreprises qui exploitent les femmes sans vergogne». En outre, il a été décidé de lancer à l'automne une vaste campagne salariale, qui s'attaquera aux bas salaires et conditions de travail précaires des branches typiquement féminines comme par exemple le commerce de détail ou les soins de longue durée. Nous y reviendrons dans notre prochaine édition. ■

Rébecca Lena prend la tête d'Unia Transjurane

La Delémontaine est la nouvelle secrétaire régionale du syndicat

Propos recueillis par Jérôme Béguin

Rébecca Lena succède à Pierluigi Fedele - parti l'été dernier à l'Association jurassienne d'accueil des migrants - au poste de secrétaire régionale d'Unia Transjurane. Les délégués de la région ont élu dernièrement à l'unanimité cette responsable des ressources humaines et des finances d'Unia Transjurane, qui assumait la fonction par intérim depuis septembre dernier en tandem avec Aldo Ferrari du comité directeur. L'assemblée des délégués nationale l'a également élue au comité central d'Unia. Fille d'une Jurassienne très active dans les milieux associatifs et d'un ouvrier d'origine napolitaine et militant syndical, Ré-

becca Lena a obtenu un CFC de dessinatrice en bâtiment, puis, après divers emplois, a été engagée chez Unia en 2012. Agée de 49 ans, mariée, maman de deux ados, la Delémontaine a adhéré au syndicat, alors le SIB, en 1992. Nous lui avons demandé pourquoi elle avait accepté cette charge et quelles seront ses tâches pour les mois à venir.

QUESTIONS RÉPONSES

Qu'est-ce qui vous motive à assumer cette responsabilité?

Ma motivation principale, c'est de pouvoir travailler et œuvrer à l'amélioration des conditions de travail, plus particulièrement dans la région du Jura et du Jura bernois, et la fierté de travailler pour Unia. En ayant assuré l'intérim, j'ai pu découvrir à quel point la fonction de secrétaire régionale est intéressante et passionnante, ce qui m'a donné envie de relever ce beau défi d'être, si je peux dire, la cheffe d'orchestre d'une équipe de professionnels compétents qui ont envie d'aller de l'avant et qui œuvrent tous ensemble de manière efficace, comme cela a été le cas par exemple pour la grève des femmes le 14 juin à Porrentruy pour mobiliser les travailleuses à venir déposer leurs revendications. Lorsque je parle d'équipe, il ne s'agit pas seulement des secrétaires syndicaux, mais aussi du personnel administratif et de la caisse de

chômage sans qui on ne ferait rien. Si je relève ce défi, c'est parce que je sais sur qui je peux m'appuyer et compter sur eux. Quand on a une bonne équipe, on fait du bon boulot.

Quels sont vos principaux projets à ce poste dans les mois qui viennent et les grands défis à relever par Unia Transjurane?

Nous devons en premier lieu renforcer davantage les structures syndicales sur les lieux de travail et dans les instances militantes, ainsi que donner suite aux revendications des travailleuses récoltées lors de la grève des femmes; il y a, en outre, des dossiers en cours, comme le futur de nos collègues dans l'entreprise Baoshida Swissmetal SA à Reconvilier et Dornach, qui va se jouer ces prochaines semaines, ou la poursuite de la mise en œuvre de notre nouvelle convention collective de travail régionale des garages, pour laquelle une demande d'extension est en cours; et de manière récurrente, la problématique des bas salaires dans notre région, plus particulièrement dans le secteur principal de l'industrie et notamment dans la branche horlogère où près de la moitié des entreprises jurassiennes ne sont pas conventionnées, ainsi que le renforcement de l'exécution liée aux mesures d'accompagnement, en particulier dans les branches où nous avons des CCT étendues. ■

La ligne rouge est respectée

Les syndicats ont salué la décision du Conseil fédéral du 7 juin dernier de ne pas signer dans ces conditions l'accord-cadre avec l'Union européenne

Jérôme Béguin

Victoire d'étape des syndicats dans la bataille pour défendre les mesures d'accompagnement. Le Conseil fédéral l'a annoncé à l'issue de sa séance du 7 juin dernier: en l'état, il ne signera pas l'accord institutionnel avec l'Union européenne (UE). Dans un courrier envoyé au président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, le gouvernement a demandé une clarification sur trois points: la directive relative aux droits des citoyens de l'Union, qui entraînerait un accès facilité des ressortissants de l'UE aux prestations sociales; la réglementation européenne prohibant les aides d'Etat, qui menacerait les subventions agricoles et aux secteurs publics; et, enfin, les mesures d'accompagnement. Bruxelles veut notamment réduire de huit à quatre jours le délai qui oblige une entreprise étrangère à annoncer l'emploi de travailleurs détachés en Suisse. Or, comme le martèlent les syndicats depuis l'été dernier, sans la règle des huit jours, notre pays est menacé par la sous-enchère salariale. Avec seulement quatre jours de délai, il deviendra «impossible d'imposer les conditions de travail suisses aux entreprises de détachement», assure l'Union syndicale suisse (USS) dans un document consacré à cette question. Rappelons que les mesures d'accompagnement permettent de contrôler environ 40 000 entreprises chaque année, d'augmenter les salaires de dizaines de milliers d'employés trop peu payés ou encore de bannir des entreprises étrangères qui commettent des violations flagrantes ou s'adonnent à une sous-enchère salariale répétée, entreprises qui ne sont plus autorisées à travailler en Suisse. Les syndicats font du dispositif la condition de leur soutien à la libre circulation et ont tiré une «ligne rouge» à ne pas franchir. Le message semble avoir été entendu à Berne.

VIF SCEPTICISME...

L'USS et Unia ont salué dans des communiqués la décision du Conseil fédéral. Un «cap important» est pris pour la faïtière syndicale, tandis qu'Unia y voit un «signal pour les droits des

salariés, non seulement en Suisse, mais dans toute l'Europe».

Le Conseil fédéral a bien compris qu'avec l'opposition, d'un côté, de la gauche et des syndicats et, de l'autre, de l'UDC, il serait difficile de faire passer cet accord-cadre dans ces conditions. Les points contestés «ne permettent pas de réunir une majorité», écrit Ueli Maurer à Jean-Claude Juncker. L'UDC ne veut évidemment pas que des Européens bénéficient de prestations sociales et, plus fondamentalement, ne veut pas entendre parler d'un accord institutionnel avec l'UE. De leur côté, les syndicats ont, en sus de la protection des salaires, fait part durant la consultation de leur «vif scepticisme» concernant les aides d'Etat, nous apprend le rapport du Conseil fédéral, et ont demandé à ce que les domaines liés aux services publics en soient exclus. Le gouvernement a promis d'associer «étroitement» les partenaires sociaux et les cantons dans les prochaines étapes de négociations avec l'UE.

Il veut aussi se donner toutes les chances lors de la votation de l'année prochaine sur le texte de l'UDC «pour une immigration modérée». Cette initiative dite de limitation propose ni plus ni moins que de résilier l'accord sur la libre circulation, ce qui provoquerait, par l'effet guillotine, l'annulation des accords des bilatérales I et un possible retour au régime honni des saisonniers. «Tout en s'opposant clairement à cette initiative, le Conseil fédéral se doit de l'inclure dans la réflexion sur la définition de sa politique à l'égard de l'UE», plaide le gouvernement auprès du président de la Commission. Unia rejette aussi «fermement» l'initiative de l'UDC. Pour le syndicat, c'est clair, le parti d'extrême droite «crée de nouvelles formes de discrimination, affaiblit la protection salariale, nos conventions collectives de travail et les droits de l'ensemble des salariés, et fait de celles et ceux qui n'ont pas de passeport suisse des boucs émissaires». ■



NEIL LABRADOR

Rébecca Lena, nouvelle cheffe d'orchestre d'Unia Transjurane.

VOUS VOUS INTÉRESSEZ à l'actualité du monde du travail? **VOUS ÊTES SENSIBLES** aux enjeux sociaux, politiques et économiques qui lui sont liés? **VOUS SOUHAITEZ** une information à l'échelle romande, nationale et internationale? **ABONNEZ-VOUS**

L'ÉVÉNEMENT

SYNDICAL

Grâce à une parution hebdomadaire, *L'Événement syndical* suit de près l'évolution du monde du travail. Socialement engagé, il aborde les thèmes essentiels liés aux enjeux professionnels et économiques actuels, tels que les questions de santé et de pénibilité au travail, les grands mouvements de l'économie et leurs conséquences pour les salariés, ou encore les inégalités entre les femmes et les hommes. Il se fait aussi l'écho des luttes syndicales dans notre pays et à l'échelle internationale et propose un éclairage différent sur l'actualité.

☐ Je souscris un abonnement standard à *L'Événement syndical* (60 fr. par an)

☐ Je souscris un abonnement de soutien à *L'Événement syndical* (100 fr. par an)

☐ Je souhaite bénéficier de votre offre d'essai et recevoir gratuitement *L'Événement syndical* pendant 1 mois

Nom, prénom, adresse

Coupon à retourner à *L'Événement syndical* · place de la Riponne 4 · 1005 Lausanne
forum@evenement.ch · Tél. 021 321 14 60

[illegible]

LE PREMIER GRÉVISTE DU CLIMAT DEVANT LE TRIBUNAL DES MINEURS

Une centaine de personnes sont venues soutenir un jeune militant inculpé pour avoir manifesté pacifiquement dans les locaux des Retraites populaires

Aline Andrey
Photos Neil Labrador

Une audience d'instruction pas comme les autres s'est déroulée au Tribunal des mineurs de Lausanne mardi 18 juin. Devant le bâtiment, une centaine de personnes sont réunies pour soutenir Zakaria Dridi, militant du mouvement de la grève du climat suisse, gymnasien de bientôt 18 ans et candidat au Conseil national sous la bannière du POP, parti dont plusieurs des membres étaient d'ailleurs présents.

Les faits remontent au 15 mars dernier. Pendant la manifestation pour le climat à Lausanne (qui a rassemblé environ 15 000 personnes, plus de 50 000 en Suisse), des militants entrent dans les locaux de la société de prévoyance professionnelle et d'assurance vie Retraites populaires, afin d'attirer l'attention sur les investissements fossiles «climaticides» des caisses de pension et des banques. Quelques instants plus tard, la police arrive et leur donne l'ordre de partir. De la centaine de manifestants au début de l'action ne reste plus qu'une quinzaine de personnes qui s'asseyent en signe de protestation. Leurs identités sont relevées, dont celles de Zakaria Dridi, unique mineur. Peu de temps après, il est le premier à être convoqué devant la justice, à la suite d'une dénonciation des autorités publiques représentée par la police pour «empêchement d'accomplir un acte officiel». Alors que les Retraites populaires, elles, n'ont pas déposé plainte.

«Nous estimons que cette répression est un acte judiciaire purement politique», dénonce le mouvement qui n'est pas le seul à le penser. A ses côtés, des militants d'Extinction Rebellion, des antispécistes et... l'ancien chef de la police lausannoise, Marc Vuilleumier, membre du Grand Conseil, qui souligne: «Avec tout le respect que je porte à la police, on assiste à une volonté de casser quelqu'un, voire un mouvement. Des jeunes qui manifestent pour le climat, c'est plutôt bien, non?»

DÉNONCER L'INJUSTICE

Avant d'entrer dans le tribunal, Zakaria Dridi qualifie cette situation de ridicule et se dit heureux d'être soutenu par ses camarades. Près de lui, sa mère, convoquée elle aussi, dit être «choquée qu'on s'attaque à un mineur qui s'engage pour une cause touchant tout le monde». Vers 14h, tous deux, accompagnés de leur avocate M^e Loucy Weil, entrent dans le tribunal. L'audience n'est pas publique, mais les slogans de la centaine de personnes présentes doivent résonner jusque dans la salle: «Zakaria! Zakaria! Zakaria!» «Et 1 et 2 et 3 degrés, c'est un crime contre l'humanité!», «Politique t'es foutue, les gens sont dans la rue!»

Julie Magnollay, jeune militante pour le climat, prend la parole: «Nous sommes ici pour soutenir notre camarade et dénoncer l'injustice. Son action est courageuse et pacifiste pour sauver la planète. Un gymnasien de 17 ans qui rate son année, car il met sa lutte écologiste au-dessus de ses études, qui a le courage d'exprimer publiquement une vérité irréfutable afin d'espérer non pas un monde meilleur, mais seulement un monde pour demain. En le condam-

nant, vous condamnez celles et ceux qui se battent pour la vérité. C'est une tentative d'intimidation. L'Etat essaie de nous criminaliser. Aurait-il peur de notre colère? De notre force? Qu'on lui sauve la vie? Nous ne céderons pas face à la répression.»

La popiste Anaïs Timofte, vice-présidente du POP Vaud, dénonce aussi l'incohérence d'un système qui poursuit un jeune écologiste, alors que les multinationales polluent en toute impunité et ne sont jamais inquiétées. Une heure environ après son entrée, Zakaria Dridi sort sous les acclamations. «A priori, je risque une amende pour un acte de résistance passive», explique le jeune homme. Son avocate, Me Loucy Weil, précise: «Il a admis les faits. Soit d'être resté assis dans les Retraites populaires. La question est de savoir si c'est pénal ou non, s'il est resté dans la légalité ou non. Y a-t-il eu atteinte à l'autorité publique, représentée dans ce cas par la police? Nous allons exposer nos arguments juridiques.» A suivre... ■



Près d'une centaine de personnes se sont rassemblées pour soutenir le jeune militant.



Zakaria Dridi, à la sortie du Tribunal des mineurs.

ANTISPÉCISTES EN DÉTENTION!

Devant le tribunal, en attendant la sortie de Zakaria Dridi, un jeune antispéciste a également pris la parole: «La justice bourgeoise emprisonne partout! Soutien aux antispécistes! Libération pour tous les camarades!» En aparté, Mirabelle* raconte son mois de prison en préventive, soupçonnée notamment de caillassages de vitrines de boucheries à Genève. «La prison, ça énerve encore plus. J'ai entendu tant de récits d'injustices. Beaucoup de détenues rencontrées pensent même qu'elles ont mérité leur sort, alors qu'elles sont victimes de la violence d'Etat. C'est important de se libérer de cette prison mentale», observe celle qui a arrêté ses études universitaires pour militer à plein temps. Et de confier: «Avant de rentrer dans une prison, ou avant de rentrer dans un abattoir, on ne se rend pas compte de ce que c'est...» La militante Virginia Markus, également présente, fait remarquer l'importance de la convergence des luttes (lire ci-dessous). «On doit faire front commun, ne pas se laisser intimider. Je salue l'engagement de ces jeunes. Notre camarade antispéciste Matthias* est incarcéré depuis sept mois, et sa détention a été prolongée jusqu'au mois d'août, uniquement sur la base de soupçons. C'est clairement une tentative d'intimidation politique.» Si Virginia Markus n'a pas encore fait de prison, elle se prépare à cette éventualité, ayant six affaires en cours contre elle, dont une concernant la libération de cabris de l'abattoir de Rolle. «Je ne paierai pas l'amende, je préfère aller en prison pour inscrire la lutte dans un mouvement historique.» ■

*Prénoms d'emprunt.

La désobéissance civile en débat

Fin mai, des militants ont discuté de leurs moyens d'action à l'Université de Lausanne

Aline Andrey

Gréviste du climat devant le Tribunal des mineurs et manifestants de Breakfree et du collectif Lausanne action climat (LAC) amenés pour avoir organisé une partie de tennis fictive dans les locaux de Credit Suisse, antispécistes emprisonnés, militants d'Extinction Rebellion arrêtés devant le Palais fédéral pour s'être enchaînés aux portes (le 18 juin dernier)... Ces derniers mois, les actes de désobéissance civile semblent se renforcer tout autant que la répression. Fin mai, la grève du climat Vaud proposait une conférence sur la désobéissance civile, modérée par Steven Tamburini, l'un de ses militants, avec des activistes

de différents mouvements: Rodan Bury d'Extinction Rebellion (XR), Pierre Conscience du Collectif R et conseiller communal pour Ensemble à gauche, l'antispéciste Virginia Markus et Clémence Demay, doctorante en Faculté de droit dont la thèse porte sur la question. Cette dernière a rappelé que la définition de la désobéissance civile est mouvante, mais comporte toujours la notion d'acte public et collectif, motivé politiquement, pour le bien commun, opposé à la loi ou à une politique gouvernementale, mais sans réfuter l'idée de démocratie.

ILLÉGAL MAIS LÉGITIME

«Il y a toujours un dilemme entre légalité et légitimité», relève Pierre

Conscience, pour qui la désobéissance civile est «consubstantielle aux mouvements sociaux». Contester l'ordre établi revient ainsi à contester la légitimité d'une loi, en l'occurrence pour le Collectif R, celle du règlement Dublin. Pendant plus de deux ans, deux paroisses ont ainsi servi de refuge, permettant à quelque 200 personnes de déposer une demande d'asile en Suisse (possibilité légale après 18 mois sur le territoire). Des personnalités publiques se sont également engagées à parrainer des migrants, symboliquement. Alors que d'autres les logent secrètement. «Un jour, la police m'a réveillé à 6h du matin. Elle venait arrêter la personne que je parrainais. Mais qui n'était pas chez moi», relate Pierre Conscience pour qui ces différents outils permettent d'installer un certain rapport de force.

Rodan Bury rappelle l'origine anglaise et les actions d'Extinction Rebellion qui s'inspire notamment des Suffragettes, de Martin Luther King, de Gandhi ou plus récemment du mouvement serbe Otpor. En avril dernier, à Londres, des milliers de personnes ont bloqué plusieurs quartiers durant une dizaine de jours, avec pour résultat quelque 1300 arrestations, mais aussi une victoire d'étape: la déclaration de l'état d'urgence climatique par le Gouvernement anglais. Le militant parle de ses motivations personnelles également: «Je suis ergothérapeute et n'avais jamais mili-

té jusque-là. Je n'ai jamais pensé que je désobéirais un jour. Mais je crois profondément que, face à la destruction de la vie en cours, on n'a plus rien à perdre. Je n'ai pas peur d'être arrêté.» La chanteuse suisse de l'antispécisme Virginia Markus a, quant à elle, des années d'expérience de désobéissance civile. Elle met en garde toutefois contre l'adrénaline à transgresser les lois. «La réalité peut être brutale quand des amis partent pour plusieurs mois en prison. Beaucoup d'activistes ont fini par se retirer de la lutte pour garder leur emploi, leur réputation...»

Clémence Demay renchérit: «Avoir un casier judiciaire en Suisse rend très difficile la recherche d'emploi. La désobéissance demande aussi de bénéficier d'un statut légal en Suisse, d'avoir un réseau de soutien – pour payer les amendes par exemple. C'est donc souvent une élite de militants, des hommes blancs, qui sont présents dans ces mouvements. D'où l'importance de la complémentarité des actions.»

VIOLENCE RELATIVE

La désobéissance civile implique généralement la notion de pacifisme, même si celle-ci est relative. Virginia Markus: «Avant, quand on se disait végétarien, c'était faire preuve d'extrémisme. L'opinion publique évolue, heureusement. De plus en plus de gens font le lien entre l'élevage et le dérèglement climatique. Pourtant les caillassages

de vitrines restent perçues comme violents. Il faut donc sans cesse rappeler la véritable violence: 77 millions d'animaux sont tués chaque année dans les abattoirs suisses!»

La médiatisation joue ainsi un rôle essentiel. «Le rapport avec les médias et les réseaux sociaux pour relayer les actions ne sont pas toujours très révolutionnaires, nuance Clémence Demay. Reste que l'impact politique est restreint si les relais médiatiques manquent.»

La notion de plan d'escalade est soulignée par le militant de la grève du climat Steven Tamburini. Les actes de désobéissance civile pourraient donc se multiplier dès l'automne, voire monter en puissance, si les réponses de politiques ne sont pas satisfaisantes. Pierre Conscience: «Aujourd'hui, on assiste à une recrudescence des mobilisations, car le monde est en crise, le capitalisme est en crise. Le mouvement doit être global, et utiliser tous les outils, même institutionnels et politiques. Les Gilets jaunes en France sont un exemple de violence qui répond à celle sociale et politique des autorités qui organisent la précarisation des classes populaires. Il s'agit de travailler sur le fond. La convergence est l'étape suivante.» ■

Grande manifestation syndicale mondiale

Des délégués des syndicats de 40 pays ont revendiqué une OIT pour le XXI^e siècle à Genève



Sylviane Herranz
Photos Neil Labrador

Quelque 2000 syndicalistes d'une quarantaine de pays ont défilé dans les rues de Genève jusqu'à la place des Nations le lundi 17 juin dernier pour exiger un «nouveau contrat social» et une «OIT pour le XXI^e siècle». Ce jour-là débutait la deuxième semaine de la Conférence internationale du travail, dont les discussions portaient sur l'avenir du travail et l'adoption - qui sera obtenue quelques jours plus tard - d'une nouvelle Convention contre la violence et le harcèlement dans le domaine professionnel. Cette manifestation mondiale, organisée par la Confédération syndicale internationale (CSI), était une première à Genève. Devant les participants, Sharan Burrow, secrétaire générale de la CSI, a appelé à l'établissement de mêmes règles pour tous, d'Afrique du Sud à la Suède et du Costa Rica à la Nouvelle-Zélande. Une «Garantie universelle» pour les travailleurs était débattue lors de la Conférence. Selon la CSI, l'objectif de cette garantie est que toutes et tous, quel que soit le régime contractuel ou le statut professionnel, jouissent des droits essentiels garantis par les principes fondamentaux de l'Organisation internationale du travail (OIT), soit le non-recours au travail des enfants et au travail forcé, la non-discrimination, le respect de la liberté syndicale et du droit de négociation collective. A ces principes fondamentaux doivent s'ajouter le droit à un salaire assurant une vie convenable, la protection de la santé et la sécurité, ainsi que la maîtrise du temps de travail. Sharan Burrow a souligné l'importance «d'exploiter le potentiel de la numérisation, de la transition à des modes de production respectueux de l'environnement, tout en s'attaquant aux risques et aux défis que posent cette digitalisation et les nouveaux modèles d'entreprises utilisés par les employeurs pour se soustraire à leurs responsabilités vis-à-vis de leurs employés». Autre nécessité, l'adoption de mesures concrètes pour stopper la violence à caractère sexiste «qui est au cœur des inégalités persistantes entre les hommes et les femmes». Elle a encore invité à s'opposer à la répartition de plus en plus inégale des richesses et des revenus. «Toutes ces choses sont possibles et, de la rue à la négociation de règles contraignantes, nous avançons ensemble.» ■

Manifestation d'ampleur des syndicalistes internationaux pour que l'OIT poursuive sa mission d'amélioration des conditions de travail et des droits des salariés.

Libération de Louisa Hanoune exigée

Une journée internationale pour la relaxe de la dirigeante politique algérienne s'est déroulée le 20 juin dernier

Sylviane Herranz

Porteuse de nombreux messages de soutien, dont celui de l'Union syndicale suisse n'ayant pu être représentée, de partis et de personnalités, une délégation s'est rendue le mercredi 19 juin à l'ambassade d'Algérie à Berne pour exiger la libération immédiate de Louisa Hanoune, dirigeante politique algérienne mise en détention le 9 mai par le tribunal militaire de Blida (voir aussi L'ES du 29 mai). Outre des membres du comité suisse pour sa libération, plusieurs syndicalistes étaient présents, dont Christian Fankhauser, vice-président du syndicat des transports SEV. Reçue par un conseiller de l'ambassadeur, et forte aussi de plus de 1000 signatures recueillies en Suisse sur une pétition demandant la relaxe de Louisa Hanoune, la délégation a exprimé ses vives préoccupations face à la détention arbitraire de cette démocrate, accusée de vouloir changer le régime, et face à la grave détérioration de son état de santé. «Vos inquiétudes et vos écrits seront remis à l'ambassadeur et transmis aux autorités compétentes dans les meilleurs délais», s'est engagé le conseiller, confirmant qu'une audience avait lieu le jour-même. Audience n'ayant pas abouti à la mise en liberté espérée. Le lendemain, quatre conseillers nationaux étaient à leur tour reçu par l'ambassadeur d'Algérie. «Nous sommes aussi préoccupés par cette détention arbitraire et par la dégradation de la santé de Madame Hanoune. L'ambassadeur ne pouvait bien sûr pas se prononcer sur le fond, mais le message est bien passé, et il va relayer nos demandes à qui de droit»,

explique l'un des parlementaires, ajoutant que le diplomate semblait bien conscient du soutien apporté à Louisa Hanoune en Suisse et dans le monde. A cet égard, la campagne internationale pour la libération de la militante se mène actuellement dans 80 pays, où syndicats, partis, associations, élus ou même parlement, comme celui du Portugal, ont pris position. Ce 20 juin, des délégations aux ambassades ou consulats ont été organisées dans une quinzaine de pays d'Europe, d'Amérique latine et d'Afrique. Et des rassemblements ont aussi eu lieu, comme à Genève où une cinquantaine de personnes, dont un député de Jordanie, ont protesté contre la détention de la secrétaire générale du Parti des travailleurs d'Algérie. Cette journée internationale avait été convoquée alors que les avocats de Louisa Hanoune s'apprétaient à déposer, le dimanche 23 juin, une nouvelle requête de libération provisoire.

En Algérie, un large rassemblement s'est aussi tenu le 20 juin devant le siège du Parti des travailleurs. Des orateurs de tous horizons politiques ou sociaux ont appelé le pouvoir à montrer un signe de bonne volonté afin d'amorcer le dialogue souhaité alors que le pays est aux prises avec une révolte populaire exigeant le changement du système. Citée par *El Watan*, la coordinatrice du comité national pour la libération de la militante, Zohra Drif-Bitot, combattante historique de l'indépendance, a déclaré: «Nous vivons un moment dangereux pour les libertés et il n'y aura pas de dialogue sans Louisa Hanoune.» ■

Plus d'informations: eit-alger2017.org/fr ou almadoanor@bluewin.ch



La délégation de syndicalistes et membres du comité devant l'ambassade d'Algérie à Berne.

Boeing: le 787 dans la tourmente

Après les deux crashes de B737 Max, Boeing doit faire face à un nouveau problème lié aux cadences infernales imposées à son équipe de montage dans l'usine de Charleston-North, en Caroline du Sud

Gérard Blanc

En 2012, l'avionneur Boeing, selon le magazine *People's World*, décida de délocaliser son usine de montage de Puget Sound dans l'Etat de Washington dans celle de Charleston-North à l'occasion de la sortie du gros porteur B787-10 Dreamliner, pour trouver une solution à des années de retard enregistrées pour la livraison des appareils. La Commission nationale américaine des relations du travail (NLRB) avait déposé plainte contre la société Boeing après avoir appris qu'elle exerçait des menaces de représailles financières contre ses employés qui voudraient recourir aux services du syndicat IAM (International Association of Machinists and Aerospace Workers) pour faire valoir leurs droits. Le succès commercial remporté par ce modèle a engendré des cadences infernales, qui ont été infligées aux employés. Pour répondre à la

demande, 14 B787-10 devraient sortir d'usine chaque mois depuis le début de 2019. Aujourd'hui, l'avionneur, déjà mal en point après les crashes de deux de ses 737 MAX, doit faire face à des révélations problématiques concernant la qualité de fabrication. En mai 2018, les employés de l'usine de Charleston-North ont organisé un vote pour savoir qui souhaitait adhérer au syndicat IAM. Boeing avait alors mené une campagne d'intimidation s'adressant parfois personnellement aux employés pour les dissuader d'un vote positif. Finalement, sur 169 voix, 104, soit 61,5% d'entre elles, s'exprimèrent en faveur de l'IAM. Par la suite, la direction de Boeing à Seattle fit ses excuses à propos des méthodes coercitives employées.

MANQUEMENTS À LA SÉCURITÉ

Le 20 avril 2019, après avoir épluché des mails internes, des documents d'entreprise et des archives fédérales et interrogé une dizaine d'employés, actuels ou

ayant été au service de Boeing, le *New York Times* a dévoilé des manquements à la sécurité lors de la livraison des appareils. Plusieurs employés avaient découvert que l'avionneur cachait des problèmes rencontrés lors de la production. Rich Mester, un technicien de contrôle final avant livraison, avait été mis à la porte après avoir signalé la présence de plumes d'oiseau dans un réacteur, signe qu'un volatile était passé par là pendant des vols d'essai. Dans d'autres cas, des composants défectueux auraient été installés et des débris de métal auraient été laissés à bord après les installations des circuits électriques. Toujours selon le quotidien, Joseph Clayton, un ancien technicien, lui aussi préposé à l'examen des avions avant livraison, avait révélé que la direction de Boeing était prête à sacrifier la sécurité des avions afin de ne pas perdre de temps dans les livraisons et maximiser les profits. Lui et plusieurs employés ont été licenciés ou sanction-

nés après avoir exprimé leurs préoccupations. Certains ont décidé de poursuivre l'entreprise en justice à la suite de menaces de représailles.

GROSSE ÉPINE

Bien que pouvant être considérées comme se plaçant en seconde position après celles s'appliquant au système antidécrochage des B737 MAX qui a causé la mort des passagers de Lion Air et d'Ethiopian Airlines, les négligences révélées s'ajoutent à l'atmosphère de menaces et de représailles qui règne sur les employés de Boeing et les restrictions à l'embauche pour le personnel syndiqué. Sur son site web, Boeing inciterait ouvertement son personnel à ne pas adhérer à l'IAM. «La direction actuelle de Boeing doit repenser sa stratégie d'aliénation répétée de son atout le plus précieux: la main-d'œuvre hautement qualifiée qui construit les appareils Boeing, a

déclaré Rich Michalski, vice-président du syndicat IAM. Nous ne permettrons pas que nos membres soient les boucs émissaires, quel que soit le but.» De son côté, le candidat à la future élection présidentielle Bernie Sanders a ouvertement regretté que six employés de Boeing aient été licenciés pour leur appartenance à l'IAM, ainsi que la campagne d'intimidation auprès des autres travailleurs de Boeing qui souhaiteraient se syndiquer. La nouvelle ne pouvait pas tomber plus mal pour l'avionneur à l'orée du Salon international de l'aéronautique et de l'espace qui s'est tenu au Bourget du 17 au 23 juin derniers. Ce salon étant l'occasion rêvée pour tous les constructeurs aéronautiques de remplir leurs carnets de commandes auprès des compagnies aériennes présentes, et Boeing devait en être conscient. ■

LA SUISSE ET LES NOUVELLES ROUTES DE LA SOIE

Une délégation de la Commission de politique étrangère du Conseil national s'est rendue en Grèce pour voir sur place les implications de l'initiative chinoise «la Ceinture et la Route»

Propos recueillis par Sylviane Herranz

La Grèce, une des portes d'entrée en Europe des nouvelles routes de la soie développées depuis 2013 par la Chine. Des nouvelles routes, terrestres, maritimes et digitales. Cette initiative, nommée «la Ceinture et la Route» (*Belt and Road* en anglais), «est une stratégie ambitieuse à multiples facettes visant à stimuler les flux de capitaux, de services et de biens entre la Chine et le reste du monde», explique le groupe bancaire britannique HSBC. Plus de 65 pays d'Asie, d'Europe et d'Afrique sont concernés. Ils pèsent près de 30% du PIB mondial et regroupent 63% de la population de la planète. Cette stratégie, pour l'heure commerciale, pourrait aussi avoir des visées militaires et hégémoniques. Elle se met en place peu à peu, avec des accords bilatéraux entre pays, ou par des achats d'entreprises, privées ou publiques, tel le port du Pirée en Grèce, ou le soutien à la construction d'un train à grande vitesse qui reliera Athènes à Budapest en Hongrie, en passant par la Macédoine et Belgrade.

La Suisse, premier pays d'Europe à avoir signé, en 2013, un accord de libre-échange avec la Chine, est tout particulièrement concernée par la stratégie du régime de Pékin. Elle est aussi l'un des premiers actionnaires de la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures (BAII), fondée par la Chine en 2015 en lien avec «la Ceinture et la Route».

Du 19 au 23 mai dernier, une délégation de la Commission de politique extérieure du Conseil national (CPE-N) s'est rendue en Grèce pour poursuivre ses investigations au sujet des «opportunités et des risques» que représente cette «nouvelle route de la soie» pour la Suisse. Une première délégation avait voyagé en Chine et au Kazakhstan en octobre dernier. Cette année, huit conseillers nationaux de différents partis étaient dépêchés à Athènes. Leur objectif était d'examiner la situation économique du pays, les conséquences de l'initiative «la Ceinture et la Route» sur place, mais également de prendre le pouls des questions migratoires, la Grèce étant aussi l'une des portes d'entrée des migrants en Europe. Au menu des élus: visite du port du Pirée, rencontre avec des entreprises, dont Novartis Grèce, au cœur d'un grand scandale de corruption, et visite de camps de réfugiés. Fabian Molina, conseiller national socialiste de Zurich, était du voyage. Entretien.

QUESTIONS RÉPONSES

Vous avez visité le port du Pirée, à Athènes. Sa privatisation et sa vente en 2016 au géant maritime chinois Cosco ouvrent un point stratégique aux nouvelles routes de la soie et à l'arrivée des marchandises chinoises en Europe. Cette privatisation, combattue à l'époque par les syndicats grecs, était-elle une bonne chose?

Même s'il n'était pas acquis à cette décision, le Gouvernement grec la défend, d'autant qu'elle est limitée dans le temps, soit jusqu'en 2051. Cette privatisation a été effectuée dans une situation très difficile, sous la pression de la Troïka – Commission européenne, Banque centrale et FMI – qui exigeait le remboursement de la dette. La Chine était le seul investisseur prêt à racheter le Pirée. Maintenant, l'Union européenne (UE) fait pression sur le Gouvernement grec pour dire que ce n'est pas correct de collaborer avec la Chine... C'est une politique contradictoire. Je pense que l'UE a réalisé que cela avait été une erreur de pousser la Grèce dans cette situation.

Nous avons rencontré les responsables de Cosco. Ils ont été incapables de nous renseigner sur les structures de propriété ou les décisions stratégiques chinoises. Ils ne voulaient rien dire ou n'étaient pas compétents pour le faire. C'est évident, les investisseurs sont à Pékin. Et la stratégie de la Chine est claire. Le port du Pirée est un point central. On est très vite en

Inde et en Chine, ainsi qu'au Moyen-Orient et en Afrique. On comprend pourquoi la Grèce a eu une telle importance dans l'Antiquité.

La Chine a-t-elle une influence sur le Gouvernement grec?

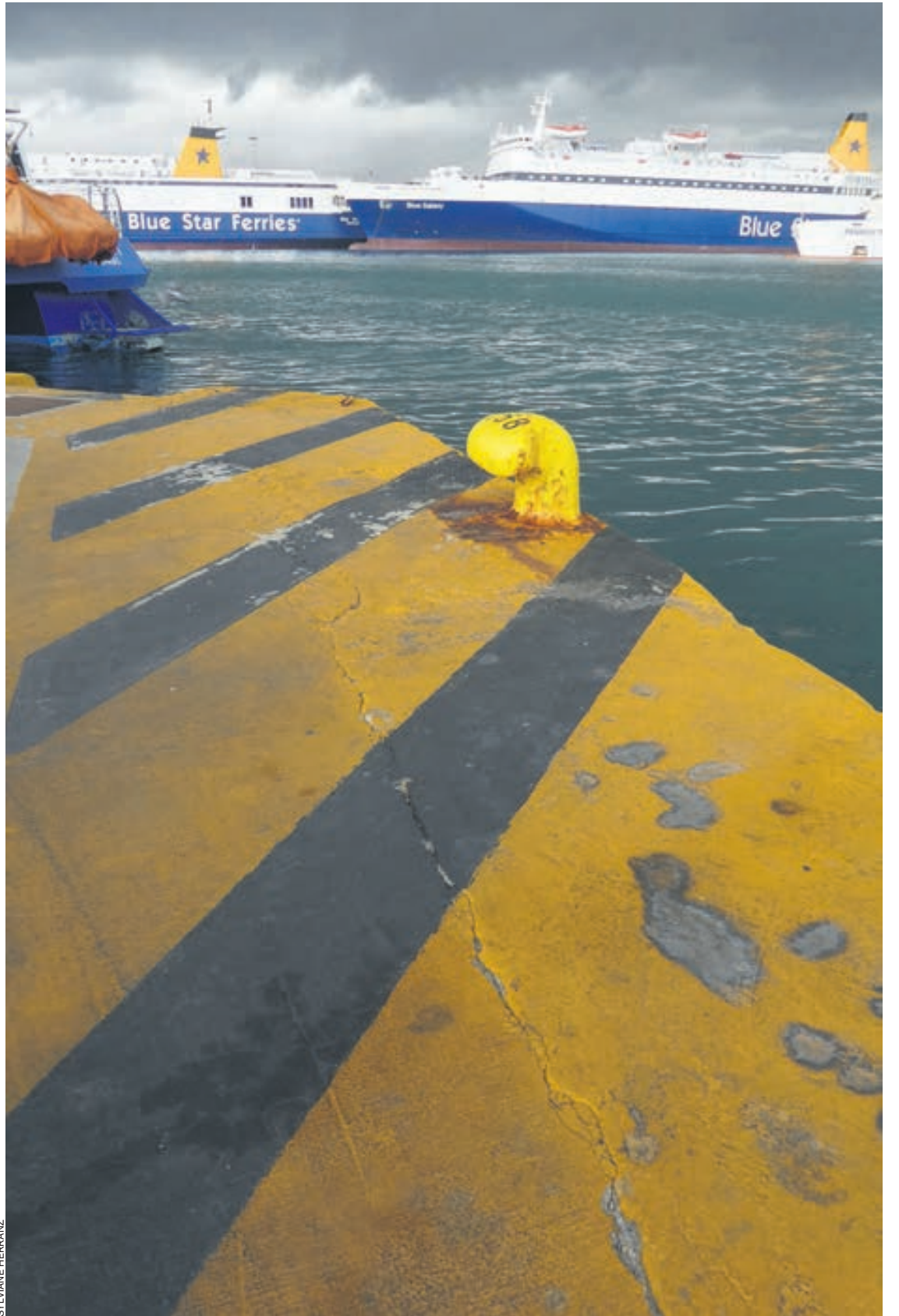
Les Grecs ont toujours dit que les Chinois n'influençaient pas la politique grecque. Cependant, nous avons entendu que, lors d'une grève des dockers, les Chinois étaient intervenus pour demander aux autorités portuaires de la faire cesser...

Quelle est la position de la Suisse face à ces nouvelles routes de la soie?

Le problème est que la Suisse n'a aucune stratégie vis-à-vis de la Chine en général. Lors de sa visite à Pékin en avril, le président Ueli Maurer a signé un protocole d'accord en vue de développer une collaboration pour le financement de projets en Asie centrale, sur la route de la soie. Cela avec des investissements des banques suisses et des assureurs. C'est de notre argent qu'il s'agit! C'est très problématique.

Quel est votre sentiment sur la stratégie de la Chine et que devrait faire la Suisse?

La Chine essaie de renforcer son pouvoir au niveau mondial, ce qui est légitime vu que c'est un grand pays. Mais on constate qu'elle ne se fonde pas sur les mêmes règles internationales que nous, en matière des droits de l'homme ou de standards environnementaux. L'exemple du Pirée montre que l'on perd vite le contrôle si l'on n'a pas une stratégie claire.



Le port du Pirée, privatisé et racheté par les Chinois, est l'une des portes d'entrée en Europe des nouvelles routes de la soie.

La plupart des pays participant à la route de la soie l'ont fait sous pression. J'appelle à ce que la Suisse développe une stratégie cohérente avec la République populaire de Chine. J'ai déposé une motion dans ce sens en décembre dernier. Elle a été acceptée par le Conseil fédéral, et le Parlement en débattrait probablement en fin d'année.

Vous avez également visité des entreprises, dont Novartis Hellas, filiale grecque de la multinationale suisse. Novartis Hellas est au cœur d'un

immense scandale de corruption ayant favorisé la prescription de ses médicaments, mais également la fixation des prix ailleurs en Europe. Cette corruption a fait perdre des milliards d'euros à la Grèce. Que retirez-vous de cette rencontre?

Nous n'avons eu que la vision de la directrice de Novartis Hellas, et pas celle des autorités ni d'ONG s'occupant de la question, ce qui est problématique pour une commission parlementaire comme la nôtre. Mais les déclarations de la CEO étaient très in-

téressantes. Elle nous a expliqué que Novartis Hellas n'avait rien fait de criminel, que l'Etat grec n'avait pas, jusque-là, porté plainte contre la société et que ce sont des personnes qui ont commis des fautes, pas l'entreprise. Au niveau juridique, il s'agit d'une affaire interne à la Grèce, la justice suisse ne peut pas intervenir. Et je doute qu'elle serait utile si elle était saisie... ■

«Il n'y a pas de crise migratoire, mais un problème de solidarité au sein de l'Europe»

Votre voyage vous a aussi permis d'aborder les questions liées à la migration. Outre un camp de réfugiés près d'Athènes, vous avez visité le camp de Tara Tepe et le centre d'accueil et d'identification de Moria sur l'île de Lesbos. Qu'avez-vous pu constater?

Le camp de Tara Tepe est un camp modèle, c'est très positif. A Moria, où je m'étais rendu en octobre 2018, la situation s'est améliorée mais n'est pas optimale. A l'époque, c'était très dur. Il y avait 9000 réfugiés qui s'entassaient dans le camp. Aujourd'hui, ils sont 4500. Il y a beaucoup moins d'arrivées, les migrants passent plutôt par Samos ou par voie terrestre. A Lesbos, l'automne passé, un bateau accostait chaque jour. Maintenant, il en arrive un toutes les deux ou trois semaines. Par contre, si la mi-

gration reprend, ce sera pareil à l'année dernière. Cela dépend beaucoup de la politique d'Erdogan, qui est responsable, selon l'accord avec l'Union européenne, de fermer la frontière et qui joue avec cette carte. Trois millions de réfugiés sont actuellement retenus en Turquie.

Cet accord est en lui-même problématique...

J'ai toujours été contre l'accord avec la Turquie, qui ne résout aucun problème. Mais aujourd'hui, il y a une réalité. Nous devons réfléchir à ce que nous pouvons faire dans la situation dans laquelle nous sommes.

La Suisse est-elle active auprès des migrants en Grèce?

La Suisse a apporté à plusieurs re-

prises son soutien au Gouvernement grec. Il y a des projets de la Direction du développement et de la coopération à Lesbos et à Athènes. Nous avons aussi accueilli, il y a deux ans, 3000 réfugiés dans le cadre du programme de relocalisation de l'Union européenne. Les autorités grecques que nous avons rencontrées sont reconnaissantes de ce que la Suisse a fait par le passé. Et le gouvernement Syriza s'est aussi beaucoup engagé pour les réfugiés, il y a très peu de xénophobie dans les régions touchées. Aujourd'hui, nous ne sommes pas confrontés à une crise migratoire, mais à un problème de solidarité au sein de l'Union européenne. Au lieu de répartir plus justement les migrants entre les pays, l'accent

a été mis sur le renforcement de la forteresse européenne. Avec par exemple, comme à Malte ou en Italie, la criminalisation des ONG qui aident les réfugiés en mer.

Qu'envisage la Commission des affaires extérieures à la suite de ce voyage?

Nous allons rediscuter, probablement en août, de ce que nous avons vu sur place et des possibilités d'en faire davantage. Simonetta Sommaruga a toujours soutenu la politique européenne en matière d'asile. On ne sait pas comment Karin Keller-Sutter voit les choses. Pour ma part, j'ai proposé de demander au Conseil fédéral d'appuyer l'idée du Parlement européen de créer un visa humanitaire permettant aux

personnes persécutées de venir déposer une demande de protection en Europe. ■



Fabian Molina appelle à une politique migratoire plus humaine.

POUR QUE FRIBOURG NE DEVIENNE PAS UN ENFER SOCIAL

Extension de l'ouverture des magasins et réforme fiscale cantonale au menu des votations du 30 juin

Jérôme Béguin

Ce dimanche 30 juin, les Fribourgeois sont appelés à se prononcer en votation sur deux importants sujets. Le premier concerne l'extension des horaires d'ouverture des magasins le samedi, de 16h à 17h. Voulé par la majorité de droite du Grand Conseil, le projet de loi est contesté par un référendum porté par les syndicats Unia et Syna, et soutenu par les partis de gauche. Pour ces derniers et les syndicats, ce changement ne peut que dégrader la vie sociale du personnel de la vente, qui supporte déjà des conditions de travail difficiles pour des salaires

peu élevés. Changer les horaires le samedi aura pour résultat «une journée de travail encore plus stressante», ce qui signifie «renoncer à ses loisirs ou à une vie sociale, familiale, et recourir au système D pour faire garder ses enfants», estime Unia. L'affiche du comité unitaire figure d'ailleurs une vendeuse malheureuse d'être menotée à sa caisse enregistreuse. Contrairement aux affirmations de ses partisans, la mesure ne créera pas d'emplois, a prévenu le secrétaire régional d'Unia Fribourg et député socialiste, Armand Jaquier, lors du lancement de la campagne: «Il y aura plus de travail sur appel et d'heures supplémentaires.» Pour le syndicat, il est in-

dispensable que le personnel bénéficie d'une convention collective de travail. La campagne a suscité de nombreux débats et commentaires, y compris de petits commerçants opposés à un allongement qui ne devrait profiter qu'à la seule grande distribution. Il y a dix ans, les Fribourgeois avaient déjà refusé une ouverture prolongée d'une heure le samedi, par 57,7% des suffrages. Second sujet de votation à l'ordre du jour, un volet local de la réforme fiscale des entreprises (RFFA) contesté là aussi par un comité référendaire de la gauche et des syndicats emmené par l'association Attac. La majorité de droite espère profiter du passage de la RFFA pour baisser massivement le taux d'imposition cantonal du bénéfice des entreprises suisses de 19,86 à 13,72%. Les pertes pour les collectivités publiques fribourgeoises se monteront à 40 millions de francs jusqu'en 2030, puis à 120 millions au-delà, ce qui ne sera pas sans conséquences. La population doit s'attendre à une réduction des prestations ou à une augmentation des taxes et des impôts. «Nous pourrions supprimer les statuts fiscaux sans mettre à mal les recettes fiscales en appliquant un taux de 16,32% tout en développant des initiatives de dialogue entre cantons pour mettre un frein au dumping fiscal excessivement onéreux pour les populations, juge Attac. L'urgence est de créer des réserves financières pour sauver le climat et pas pour céder au chantage fiscal des multinationales. Nous ne voulons pas que Fribourg devienne un paradis fiscal et un enfer social.» ■



THIERRY PORCHET

Etendre l'ouverture des magasins le samedi à Fribourg dégradera encore plus la vie familiale et sociale du personnel de vente, estiment les référendaires. Partis de gauche et syndicats s'opposent aussi à la réforme cantonale des entreprises.

BIENNE

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Bienne: syndicat
Téléphone: lundi de 14h à 17h30; mardi, mercredi et jeudi de 8h à 11h30 et 14h à 17h30; vendredi de 8h à 11h30 et 14h à 16h.
Guichet: lundi à jeudi de 14h à 18h; vendredi fermé.

Bienne: caisse de chômage
Téléphone: lundi de 10h à 11h30; mardi à vendredi de 8h à 11h30.
Guichet: lundi à jeudi de 14h à 18h.
Granges-Longeau: syndicat
Téléphone: lundi et mercredi de 14h à 18h; mardi de 9h à 11h et de 13h à 17h; vendredi de 9h à 11h.
Guichet: lundi et mercredi de 14h à 18h; mardi de 13h à 17h; vendredi de 9h à 11h.

Granges-Longeau: caisse de chômage
Téléphone: mardi, mercredi et jeudi de 9h à 12h; vendredi de 9h à 11h et de 14h à 17h.
Guichet: lundi et mercredi de 14h à 18h; mardi de 13h à 17h; vendredi de 9h à 11h.
Lyss: Mardi et jeudi de 14h à 18h.

GENÈVE

SÉANCES
Comité EMS: jeudi 27 juin à 20h.
Groupe d'intérêt Femmes: jeudi 27 juin à 18h.

PERMANENCE SANS-PAPIERS
Horaires: mardi et jeudi de 16h à 19h.
Toutes les séances et la permanence ont lieu au syndicat.

GROUPE DES RETRAITÉS
Troisième marche du CAD
Le groupe des retraitées et retraités d'Unia Genève vous invite à participer à la 3^e marche du Centre d'animation et de détente de Genève (CAD) à l'occasion de la Journée internationale des personnes âgées. Cette marche aura lieu: **dimanche 29 septembre.**
Au programme: arrivée en fanfare, partie officielle, grillades et salades offertes aux marcheurs par le CAD.
Programme des courses:
Course n°1 - Temps de marche 1h15;
Course n°2 - Temps de marche 2h10;
Course n°3 - Temps de marche 2h45:
Rendez-vous à 8h15 devant la Brasserie du Centre Commercial 1219 Le Lignon, départ à 8h30.

Course n°4 - Temps de marche 55 minutes;
Course n°5 - Temps de marche 1h30:
Rendez-vous à 9h30 au terminus du tram 14, station P+R Bernex, départ 9h45
Inscriptions jusqu'au 16 septembre par téléphone au 079 582 26 18. Informations auprès du 022 796 67 77.

NEUCHÂTEL

HORAIRES DES SECRÉTARIATS
Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds
Permanence administrative: de 10h à 12h du lundi au vendredi, de 15h à 18h les lundi, mardi, mercredi et jeudi.
Permanence syndicale: de 15h à 18h les lundi, mercredi et jeudi.
Le Locle
Ouverture du bureau: lundi 9h30 à 12h, mardi et jeudi 9h30 à 12h et 15h à 17h30.
Permanence téléphonique: lundi et mercredi 8h à 12h, mardi et jeudi 8h à 12h et 14h à 17h30.
Fleurier
Ouverture du bureau: lundi, jeudi et vendredi 9h30 à 12h, mardi 9h30 à 12h et 15h à 17h30.
Permanence téléphonique: lundi, jeudi et vendredi 8h à 12h, mardi 8h à 12h et 15h à 17h30.

CAISSE CHÔMAGE
Invitation à une information sur l'assurance chômage dans les locaux d'Unia:
Neuchâtel: le mardi 20 août à 16h.
La Chaux-de-Fonds: le jeudi 22 août à 16h.

TRANSJURANE

PERMANENCES SYNDICALES
Delémont: lundi et jeudi de 14h30 à 18h, vendredi de 9h à 12h (administration uniquement).
Porrentruy: lundi de 14h30 à 18h.
Tavannes: lundi de 14h30 à 18h, jeudi de 14h30 à 18h (administration uniquement).
Moutier: lundi de 14h30 à 18h.
St-Imier: lundi de 14h30 à 18h, jeudi de 14h30 à 18h (administration uniquement).
Permanence téléphonique: du lundi au jeudi de 14h30 à 17h30 et vendredi de 9h à 12h au 0848 421 600.

AGENDA UNIA

PERMANENCES CAISSE DE CHÔMAGE
Delémont: lundi et jeudi de 14h30 à 18h, vendredi de 9h à 12h.
Tavannes: lundi et jeudi de 9h à 12h et de 14h30 à 18h, mardi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h, mercredi de 9h à 12h.
Porrentruy: lundi et jeudi de 14h30 à 18h.
Moutier: lundi de 14h30 à 18h.
St-Imier: lundi et jeudi de 14h30 à 18h.
Permanence téléphonique: tous les matins de 9h à 12h au 0848 421 600.

PROGRAMME D'ACTIVITÉS
4 septembre - Comité des retraités à 14h. Restaurant à Porrentruy. Org. région.
12 septembre - Sortie annuelle. Lieu à définir. Org. région.
19 septembre - Dîner friture de sandre. Cabanes des Pêcheurs à Frinvilier. Org. groupe Jura bernois.
10 octobre - Comité romand. Lausanne. Représentants: Denis, Raffaele, Robert et Paulette.
17 octobre - Sortie automnale. A définir. Org. groupe Jura bernois.
13 novembre - Saint-Martin. Restaurant de la Cigogne à Miécourt. Org. Ajoie.
21 novembre - Assemblée du groupe et dîner à 11h. Bocciodrome de Corgémont. Org. groupe Jura bernois.
27 novembre - Comité et assemblée générale des retraités. Restaurant du Jura, Bassecourt. Org. région.

VALAIS

SYNDICAT ET CAISSE DE CHÔMAGE
Sierre: 027 602 60 00, fax: 027 602 60 40.
Sion: 027 602 60 00, fax: 027 602 60 20.
Martigny: 027 602 60 00, fax: 027 602 60 60.
Monthey: 027 602 60 00, fax: 027 602 60 80.

HORAIRES
Permanence téléphonique: du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h30.
Ouverture du guichet: du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h.

PERMANENCES SYNDICALES
Sierre: du lundi au vendredi, de 8h30 à 9h30. Lundi soir, de 17h à 19h.
Sion: du lundi au vendredi, de 8h30 à 9h30. Jeudi soir, de 17h à 19h.
Martigny: du lundi au vendredi, de 8h30 à 9h30. Jeudi soir, de 17h à 19h.
Monthey: mardi et vendredi, de 9h30 à 11h30. Mardi soir, de 17h à 19h.

BRÈVES

VALAIS NEWSAT COMMUNICATIONS VEUT BIFFER 25 EMPLOIS

Active dans les télécommunications et implantée à Sion depuis quinze ans, NewSat Communications a annoncé le 11 juin sa volonté de fermer son site valaisan pour la fin octobre, laissant sur le carreau 25 collaborateurs très spécialisés. Réuni en assemblée générale dès le lendemain, le personnel de l'entreprise - aux mains du géant Panasonic - a mandaté Unia pour mener à bien la procédure de consultation prévue par la loi dans le cadre d'un licenciement collectif. «Nous avons rencontré la direction le 13 juin, précise Blaise Carron, secrétaire syndical à Unia Valais. Nous avons demandé les raisons de cette fermeture ainsi que d'avoir accès aux comptes et à la structure de l'entreprise.» Sans nouvelle la semaine passée, le syndicaliste a demandé la prolongation du délai de consultation jusqu'au 3 juillet. Encore une fois, sans réponse. «Même si la consultation a officiellement commencé, nous n'avons pas de données sur lesquelles nous appuyer. Nous avons affaire à des interlocuteurs américains qui n'ont aucune connaissance des procédures et des us et coutumes suisses. J'espère que nous pourrions rapidement avoir un retour afin de pouvoir avancer sur le dossier car les employés sont dans l'expectative, et la situation commence à être pesante pour eux.» ■ **MT**

GENERAL ELECTRIC DESTRUCTION DU TISSU INDUSTRIEL

General Electric (GE), repreneur d'Alstom, a annoncé une nouvelle grosse charrette de licenciements sur ses sites de Birr et de Baden en Argovie. Après les suppressions massives d'emplois en 2016, où 900 postes de travail avaient disparu, et en 2018, avec 1200 postes liquidés, GE prévoit d'en biffer encore 450, cela au mépris de tous les engagements que le groupe avait pris, en particulier lors du licenciement collectif de 2018. Unia dénonce ces mesures qui ont conduit à la liquidation de la moitié des 5300 emplois qui existaient il y a quatre ans en Suisse. Liquidation menant à la destruction du savoir-faire des sites helvétiques. Le syndicat appelle le Conseil fédéral à intervenir pour que GE s'engage clairement vis-à-vis de l'industrie suisse, ce que n'avait pas exigé du groupe américain le conseiller fédéral Schneider-Ammann lors du rachat d'Alstom. Ce qui se passe chez GE est «la preuve qu'une politique de laisser-faire mène à la désindustrialisation», note Unia dans un communiqué. Il exige du gouvernement qu'il décide «d'une politique moderne qui consolide durablement la place industrielle suisse. Cela implique une position résolue face aux grands groupes transnationaux qui s'intéressent peu au maintien de la substance industrielle en Suisse.» ■ **SH**

VAUD

FERMETURES ESTIVALES
Lausanne: le secrétariat ne ferme pas. Les permanences du samedi seront fermées les 27 juillet, 3 août, 10 août et 17 août.
Crissier: fermé du 22 juillet au 18 août.
Nyon: fermé du 29 juillet au 9 août, réouverture le lundi 12 août.
Vevey et Est vaudois: fermé du 29 juillet au 9 août, réouverture le lundi 12 août.
Yverdon et Nord vaudois: fermé du 22 juillet au 2 août, réouverture le lundi 5 août.
La Vallée: fermé du 22 juillet au 2 août, réouverture le lundi 5 août.

SECRÉTARIATS
Les secrétariats de Lausanne, Nyon, Yverdon, Vevey et du Sentier ont un numéro de téléphone commun.
Vous pouvez les contacter au 0848 606 606. Depuis la France au 0041 848 606 606.

PERMANENCES SYNDICALES
Aigle: chemin de la Zima 2. Mardi et jeudi de 16h à 18h30, 1^{er} samedi du mois de 9h à 11h. Patronat Ital/Uil: de 15h à 17h30, 1^{er} et 3^e mercredi du mois.
Château-d'Œx: pas de dates fixes, prendre contact avec le secrétariat de Vevey.
Lausanne: place de la Riponne 4. Lundi de 14h à 17h30, mardi et jeudi de 14h à 18h30, samedi de 9h à 11h.
Le Sentier: Grand -Rue 44. Mardi et jeudi de 14h à 18h.
Morges: Grand -Rue 73 – 75. Mardi de 16h à 18h30.
Nyon: place Bel-Air 6. Mardi et jeudi de 16h à 18h30, samedi de 9h à 11h, sauf le premier et le dernier samedi du mois.
Payerne: rue du Simplon 10. Jeudi de 16h à 18h30.
Crissier: rue des Alpes 51. Mardi de 16h à 18h30.
Vallorbe: Grand Rue 9. Mardi de 16h à 18h.
Vevey: avenue Paul-Cérésolo 24. Mardi et jeudi de 16h à 18h30, samedi de 9h à 11h, sauf le premier et le dernier samedi du mois.
Yverdon: rue Haldimand 23. Mardi et jeudi de 16h à 18h30, samedi de 9h à 11h, sauf le dernier samedi du mois.

CAISSE DE CHÔMAGE
Lausanne: 021 313 24 80.
Crissier: 021 612 00 40.
Morges: 021 811 40 70.

Nyon: 022 994 88 40.
Yverdon: 024 424 95 85.
Le Sentier: 021 845 62 86.
Vevey: 021 925 70 01.
Aigle: 024 466 82 86.

LA CÔTE

ADRESSE PROVISOIRE
En raison de travaux, nous vous informons que le secrétariat syndical de La Côte vous accueille provisoirement à l'adresse suivante: **place Bel Air 6, 1260 Nyon.** Les numéros de téléphone et les horaires de permanences syndicales restent inchangés. Merci de votre compréhension.

LAUSANNE

SECRÉTARIAT
Notre secrétariat de Lausanne est ouvert **uniquement les après-midis.** Heures d'ouverture: **Lundi de 13h30 à 17h30. Mardi et jeudi de 13h30 à 18h30. Vendredi de 13h30 à 16h.** Les horaires du téléphone et des permanences ne changent pas.

RIVIERA – EST VAUDOIS

AIGLE
Syndicat et caisse de chômage: Le secrétariat syndical et la caisse de chômage Unia d'Aigle vous accueillent dans leurs locaux au chemin de la Zima 2, 3^e étage.
Guichet de la caisse de chômage: Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30. Mercredi de 9h à 11h30, fermé l'après-midi.
Permanences téléphoniques: Lundi, mardi, jeudi de 9h à 11h30 et de 14h à 17h. Mercredi et vendredi de 9h à 11h30, fermé l'après-midi.



CANICULE: LES CHANTIERS SURCHAUFFENT DÉJÀ

Unia et la Fédération vaudoise des entrepreneurs lance une campagne de prévention

Aline Andrey

De la crème solaire et des messages de sensibilisation sont distribués depuis quelques jours sur les chantiers du canton de Vaud (et disponibles gratuitement dans tous les secrétariats), une campagne

menée dans le cadre du Fonds santé et sécurité des travailleurs dans le secteur de la construction par Unia et la Fédération vaudoise des entrepreneurs. Dans un communiqué commun, se fondant sur les chiffres de la Suva, ils rappellent que «le rayonnement ultraviolet du soleil est chaque année à l'ori-

gine d'un millier de cas de cancer de la peau chez des personnes travaillant en plein air en Suisse». Le syndicat et la fédération soulignent: «Les grandes chaleurs ne doivent pas constituer un prétexte pour ôter les vêtements de sécurité, tels que le casque, les gants ou les chaussures de protection.»

Si aucune obligation légale n'existe quant à l'arrêt de travail sur le chantier, le patron est tenu de protéger la santé de ses salariés. L'employeur doit donc sensibiliser son personnel aux risques, fournir de l'eau, de la crème solaire, augmenter les pauses (à l'ombre et au frais), réduire les charges et les efforts physiques en fonction de la température, et adapter les horaires de travail.

PRESSIION DES DÉLAIS

Au niveau national, Unia rappelle que «les délais et les contraintes de temps ne doivent pas mettre en danger la santé des employés». Le syndicat souligne que «pendant les périodes de chaleur, les accidents augmentent de 7%». Selon lui, au-delà de 30 degrés, le travail ne doit être effectué qu'à l'ombre. Et les chantiers directement exposés au soleil (par exemple sur les autoroutes ou le long

des rails) comme ceux à forte réverbération (surfaces en goudron ou en béton, entre autres) devraient être fermés à partir d'une température de 35 degrés. Unia demande aux maîtres d'ouvrage de faire preuve de souplesse quant aux délais et de ne pas infliger d'amendes à la suite d'éventuels retards dus aux conditions météorologiques difficiles. Dans tous les cas, les employeurs ont aussi la possibilité de faire appel à l'indemnité en cas d'intempérie de l'assurance chômage. Comme l'écrit le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO): «Les conditions météorologiques sont la cause de la perte de travail si la poursuite des travaux est techniquement impossible en dépit de mesures de protection suffisantes, engendre des coûts disproportionnés ou ne peut être exigée des travailleurs et si l'interruption dure au moins un jour entier ou un demi-jour.» ■



NEIL LABRADOR/ARCHIVES

SOURCE: UNIA

Attention danger!

Ce tableau indique des règles à observer en cas de fortes chaleurs:

Température	Durée du travail	Pauses	Effort physique
Dès 25 °C	Adapter l'horaire, commencer tôt le matin.	Toujours faire les pauses à l'ombre.	Réduire les charges et les efforts physiques.
Dès 30 °C	Eviter les travaux pénibles en cas d'exposition directe au soleil.	Pauses supplémentaires de 5 minutes par heure.	Réduire de moitié les charges et les efforts physiques.
Dès 35 °C	Limitier le travail aux heures matinales, voire l'interrompre complètement.	Pauses supplémentaires de 15 minutes par heure.	Ni charge lourde à porter, ni autres efforts physiques.

En cas de non-respect de ces règles, interpellier directement le contremaître ou appeler le syndicat Unia.

Dumping sur le chantier des TPG: l'Etat exclut l'entreprise

Depuis le 15 juin, la société italienne en charge des installations électriques est interdite d'accès au chantier du futur dépôt genevois. Unia salue une mesure «extrêmement rare»

Manon Todesco

La décision est de taille. L'Etat genevois, à travers l'Office cantonal de l'inspection et des relations du travail (OCIRT), a exclu l'entreprise Zaffaroni du chantier des entrepôts de bus et de trams des Transports publics genevois (TPG) depuis le 15 juin. Pour rappel, la société lombarde en charge des travaux d'électricité, qui employait une cinquantaine de travailleurs du sud de l'Italie, avait été accusée par Unia de sous-enchère salariale (voir L'ES du 22 mai 2019).

Payés, selon les estimations du syndicat, entre 10 et 15 francs l'heure, les employés avaient poussé la porte d'Unia et décidé ensuite de lancer une action médiatique. Ils obtiennent gain de cause: le mandat public est retiré à Zaffaroni. Une mesure très satisfaisante pour Fabrice Berney, juriste pour le secteur du bâtiment à Unia Genève. «C'est extrêmement rare, car en général, quand il y a une suspicion de dumping, les autorités compétentes demandent plutôt aux entreprises de régulariser la situation afin de perdre le moins d'argent et de temps possible. Dans ce cas précis, à la suite

des pressions exercées par Unia mais aussi par la Commission paritaire, les patrons et les parlementaires, la loi a enfin été appliquée.»

25% DU SALAIRE DÛ NON VERSÉ

Maintenant, l'heure est à l'indemnisation de ces travailleurs. «Les calculs sont très compliqués et très longs, poursuit le syndicaliste. Ce dont nous sommes sûrs, c'est qu'en moyenne 25% du salaire dû n'a pas été versé.» Et qui va payer? A priori les TPG, au moins provisoirement, à travers leur fonds social, spécifiquement mis en place en 2015 pour pallier les manquements des entreprises fautives sur leurs chantiers. «Nous examinons actuellement les différentes options techniques et juridiques à la suite de la décision de l'OCIRT, notamment sur l'entrée en matière du fonds social de solidarité mais aussi afin de minimiser les conséquences au sujet des délais et des coûts de la construction», précise François Mutter, porte-parole des TPG. Comment le fonds sera-t-il activé et quels points prendra-t-il en charge? Les TPG sont encore en plein examen de la situation. «Nous assumerons ce coût dans un premier temps, mais à terme, ce sera à l'entreprise de prendre ses responsabilités», assure le porte-parole, qui informe que plusieurs factures de Zaffaroni n'ont pas encore été honorées. «Ce cas révèle une fois de plus l'importance des mesures d'accompagnement et l'urgence de les renforcer, conclut Fabrice Berney. La protection des salaires et le renforcement des contrôles sur les chantiers sont une priorité. Il n'est pas envisageable que les mesures d'accompagnement soient affaiblies, que ce soit au travers d'un accord-cadre ou de quelque autre biais. Une réduction du délai d'annonce par exemple aurait des conséquences catastrophiques en matière de protection des salaires.» ■



NEIL LABRADOR

Une cinquantaine de travailleurs venus du sud de l'Italie ont été victimes de dumping sur le chantier des nouveaux entrepôts des TPG. Leur entreprise, Zaffaroni, s'est vue retirer son mandat.

SALAIRES DÉNONCÉS CHEZ ADATIS: RÉPONSE INSATISFAISANTE

Le Grand Conseil valaisan tempère les piètres conditions salariales d'une partie des employés de l'entreprise Adatis à Martigny

Sonya Mermoud

Le 13 juin dernier, le Grand Conseil valaisan a abordé la question des salaires pratiqués par Adatis, une entreprise spécialisée dans la fabrication de pièces détachées pour l'automobile, à Martigny. Cette démarche a été menée à la suite de l'intervention de Blaise Carron, syndicaliste d'Unia et député PS membre de la commission Economie et Energie. Pour mémoire, ce dernier avait dénoncé des rémunérations «scandaleusement basses» perçues par plus d'une dizaine d'employés, principalement des femmes, sur la soixantaine de collaborateurs de la société. Une information relayée dans L'Evénement syndical du 1^{er} mai dernier. Rappelons que ces travailleuses gagnent 3000 francs brut par mois, sans 13^e, et s'activent 42h30 par semaine. Blaise Carron avait été d'autant plus choqué que la société, propriété du groupe français Adduxi implanté dans le département de l'Ain, a profité de la part de la commune de Martigny et du Canton de facilités fiscales en s'installant en Valais. Elle a également bénéficié de l'expertise de l'HES-SO du Valais et de Cimark pour réaliser certains de ses produits. Lors de la séance, le ministre de l'Economie, Christophe Darbellay, s'est dit conscient de la problématique, a rapporté Le Nouvelliste dans son édition du 14 juin. Il a toutefois tempéré, soulignant qu'il ne s'agissait que d'une quinzaine d'employés concernés, sans formation, et que la firme avait créé 60 postes de travail et investi 20 millions dans le canton. Pour l'élu PDC, a précisé encore le quotidien valaisan, il faut aussi tenir compte du coût salarial, plus élevé dans nos frontières que dans les autres usines du groupe dans le monde. Une réponse qui ne satisfait pas Blaise Carron. «Le ministre a reconnu que ces rémunérations sont problématiques tout en soulignant le montant investi par Adatis dans le canton. Une somme élevée. Autant dire que l'entreprise a les reins solides. Qu'elle a clairement les moyens d'augmenter les employés. Avec ou sans qualification, le personnel doit pouvoir vivre de son salaire.» ■

«C'EST LA RECONNAISSANCE D'UN DROIT»

La Suisse et le Kosovo sont parvenus à un accord sur les retraites, mais le problème des arriérés reste ouvert. Reportage dans le pays

Textes Mattia Lento
et Osman Osmani, Pristina

Les pressions syndicales exercées pendant des années ont porté leurs fruits: la Suisse et le Kosovo ont fini par signer un accord qui permettra aux travailleurs kosovars de jouir de leur retraite dans leur pays. Toutefois, le problème des arriérés n'est toujours pas résolu. Ce 28 avril 2019, nous sommes à bord d'un des nombreux vols reliant chaque semaine Zurich à Pristina, capitale du Kosovo. La ligne est presque exclusivement empruntée par les familles kosovares ayant émigré en Suisse, ou par de jeunes ressortissants suisses d'origine kosovare effectuant un voyage dans un pays qu'ils connaissent peut-être encore mal. Dans cet avion où l'on entend parler aussi bien le suisse-allemand et l'italien que l'albanais, nous commençons notre enquête sur la nouvelle Convention de sécurité sociale: un couple de retraités résidant au Tessin depuis une éternité et n'ayant jamais songé à retourner au pays ne savait rien, mais se dit heureux pour ses compatriotes; Dijamant Teneqëja, 50 ans, était au courant et nous confie ceci: «Il est important pour ma génération d'avoir la possibilité de retourner au Kosovo après une vie de labeur en Suisse.» Or, si le récent accord met fin à des années de discriminations subies par la diaspora kosovare, les problèmes et les incertitudes demeurent pour les personnes ayant pâti de l'absence d'accord depuis 2010.

DES ENFANTS PRIVÉS DE LEUR PÈRE

Durant notre voyage au Kosovo, nous avons rencontré plusieurs personnes ayant pâti du non-versement à l'étranger des retraites helvétiques. Dans tous les témoignages recueillis, il est question de pères de famille restés, pour leur travail, des dizaines d'années loin de la maison, dans l'espoir de passer un jour leur retraite auprès de leurs enfants adultes et de leurs petits-enfants. Or, les choses se sont passées différemment. Voici ce qu'en dit Edison Dervodeli, plus jeune fils de Muharem, jardinier ayant travaillé plus de vingt ans en Suisse: «Mon père a fait un AVC en 2012, quand j'avais 15 ans. Ma demande de regroupement familial a été refusée, car en Suisse, on m'a jugé apte à subvenir seul à mes besoins.» Même en 2016, quand mon père a découvert qu'il souffrait d'un cancer, ajoute Edison, «j'ai eu beaucoup de mal à obtenir un visa de quatre semaines». Son père est mort en 2017. Durant son récit, Edison nous montre plusieurs lettres restées sans réponse qu'il avait adressées à l'Office des migrations de Bâle-Campagne, dans l'espoir de convaincre les autorités de le laisser s'installer en Suisse. Quant à sa mère Arife, qui avait rejoint son mari, elle a décidé après son veuvage, faute de contacts sociaux, de rentrer au Kosovo. Or, comme si cela ne suffisait pas, elle s'est retrouvée pri-

vée de rente de vieillesse depuis 2018. Mais c'est du passé, conclut le jeune Kosovar se voulant positif: «Je suis heureux de savoir que ma mère sera bientôt indépendante, et je pourrai au moins me dire que mon père n'a pas vécu loin de moi pour rien.»

ALI LE MAÇON

Ali Aliu a également vécu loin de ses enfants, entre 1984 et 2012, où il a travaillé sur les chantiers au Liechtenstein et en Suisse. Nous le rencontrons avec un de ses six enfants, étudiant en Économie à l'Université de Pristina, pendant les festivités du 1^{er} Mai. Sans être parfait, son allemand est compréhensible, avec ici ou là quelques mots italiens. Son histoire est un peu particulière: comme maçon, il a eu droit à la retraite anticipée à 60 ans, en 2012. Cinq ans plus tard, Ali a commencé à toucher comme tout le monde l'AVS. Or, mal conseillé, il a transféré en 2017 son domicile au Kosovo, perdant son droit à la retraite: «Je m'étais informé auprès du service communal, qui m'avait promis que je recevrais ma rente AVS au Kosovo.» Maintenant que le problème est résolu il rayonne, mais compte bien récupérer les deux années d'arriérés de retraite qui lui reviennent.

LA COLÈRE

L'histoire la plus incroyable est celle de la veuve Gjyzide Gavazaj qui, faute de recevoir la retraite suisse de son mari, a vécu pendant presque dix ans d'une aide sociale de 85 euros. Avant de lui rendre visite, nous rencontrons Neshat Gavazaj, un de ses enfants, dans un restaurant situé à la frontière avec l'Albanie. Il nous attend à une table, avec une masse de documents qu'il a apportés en guise de preuve des années vécues en Suisse par son père. Cette histoire l'obsède: «Je ne comprends pas ce que nous avons fait de mal. Cette retraite, mon père l'a gagnée et ma mère, qui l'a attendue pendant trente ans, a vécu pendant des années dans la pauvreté. Cet accord n'est pas un cadeau, mais la reconnaissance d'un droit.» Leur situation est précaire: «Nous avons utilisé le capital du deuxième pilier pour reconstruire notre maison détruite pendant la guerre, et nous comptons sur cette retraite pour vivre.» Comme entre-temps, sa mère étant très âgée est en mauvaise santé, il est à craindre qu'elle ne bénéficie pas du nouvel accord: «Nous ne pouvons même pas retirer le capital, car il est quasiment épuisé. En effet, mon père a encore vécu quelques années après l'âge de la retraite.» Il est donc crucial, pour cette famille et pour beaucoup d'autres, que la question des arriérés soit rapidement réglée. Unia ne relâchera pas la pression sur les autorités suisses. ■

Traduction Sylvain Bauhofer.
Article paru dans *Area* du 10 mai 2019.

MATTIA LENTO



Madame Gjyzide Gavazaj a vécu pendant des années grâce à l'aide sociale du Kosovo, de 85 euros par mois, et au soutien de ses enfants.

MATTIA LENTO



Ali Aliu avec son fils lors de la Fête du travail à Pristina.

MATTIA LENTO



Neshat Gavazaj, avec les nombreux documents attestant des années de labeur en Suisse de son père.

LA QUESTION DES ARRIÉRÉS RESTE OUVERTE

Le Kosovo est le seul Etat issu du démantèlement de la Yougoslavie avec lequel la Suisse n'est pas liée par un traité en matière de sécurité sociale, depuis le 1^{er} avril 2010

Les conventions de sécurité sociale permettent le transfert des rentes de vieillesse et d'invalidité dans les Etats signataires, et précisent les modalités de perception des prestations à l'étranger. Depuis le 1^{er} avril 2010, les rentes ne sont versées qu'aux ressortissants kosovars résidant en Suisse. Faute de convention de sécurité sociale, beaucoup de ressortissants kosovars retournés dans leur pays d'origine, et aussi leurs proches, ont connu des problèmes d'ordre économique ou psychologique. Pendant toutes ces années, le syndicat Unia s'est constamment efforcé d'obtenir une rapide ratification d'un tel traité: dès mai 2010, il a remis au Conseil fédéral et au Gouvernement kosovar une pétition munie de 12 000 signatures; il a organisé en septembre 2010 la première réunion de mise au point entre les autorités des deux pays et, depuis lors, il n'a plus relâché la pression sur elles. Le 30 novembre 2018, le Conseil fédéral a approuvé la nouvelle Convention de sécurité sociale entre la Suisse et le Kosovo. Le Parlement du Kosovo et le Conseil des Etats ont accepté l'accord. Le Conseil national l'a adopté à son tour, le 5 juin dernier. La Convention va donc entrer en vigueur prochainement, peut-être cet automne déjà. Cela mettra fin à la discrimination des ressortissants kosovars. Cependant, aucune compensation rétroactive des préjudices subis n'est prévue. Unia appelle désormais à trouver une solution, en vue du paiement des créances concernant la période où aucune convention avec le Kosovo n'était en cours. ■